GRANDEUR ET GLOIRE EN FRANCE 1540-1610

PAR

JEAN-MARC CHATELAIN

maître ès lettres

INTRODUCTION

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la notion de gloire parvient en France à définir une véritable culture, à la fois mettant en jeu un savoir, notamment en matière de philosophie morale, et donnant lieu, sur le fondement de ce savoir commun, à des formes d'échange entre les hommes communiant à un même idéal de grandeur. Les années 1540-1610 voient ainsi se constituer autour des deux idées de grandeur et de gloire un savoir d'ordre profane, humaniste, développant l'idéal de grandeur dans l'horizon des grands systèmes philosophiques hérités de l'Antiquité; en même temps se consolide, autour de la figure du roi, une culture religieuse de la gloire, ordonnée à la doctrine biblique. Ce mouvement de formation d'une moderne « culture de la gloire » se double à l'époque d'Henri IV d'un mouvement d'appropriation par l'institution monarchique, par lequel l'idéal de gloire, jusque dans son acception profane, est investi par l'autorité royale.

SOURCES

L'idée de grandeur et l'idée de gloire répondent d'abord à une détermination objective, de l'ordre d'un contenu philosophique et moral; elles appellent ensuite des représentations particulières, mises en textes et mises en images, visant à la célébration et l'exaltation des « grands hommes ». En conséquence, elles doivent être abordées à la fois sous l'angle de l'histoire des idées, sous celui d'une histoire littéraire attachée au relevé des « lieux » de l'éloge et à l'étude de ses genres, et enfin sous celui d'une histoire des représentations iconographiques. Cette triple approche décide d'une grande abondance, mais surtout d'une grande hétérogénéité des sources.

Les sources « littéraires », au sens large, sont constituées : de la littérature morale et politique, traités et discours moraux, traités de noblesse et « institutions du Prince », à quoi s'ajoutent diverses traductions des grandes œuvres de la morale antique (Éthique d'Aristote, dialogues de Sénèque) ; des éloges et panégyriques de grands personnages (princes, héros militaires, grands parlementaires et membres de la République des Lettres) ; des assez nombreux recueils collectifs d'éloges alors publiés sous des titres tels qu'Icones ou Imagines.

Aux confins des sources littéraires et des sources iconographiques, les livrets de relations d'entrées royales et princières dans les principales villes du royaume, les relations de fêtes de Cour, les recueils d'emblèmes et de devises, enfin les publications abondamment illustrées des « antiquaires » et des mythographes

forment un vaste champ d'investigation.

Les sources iconographiques elles-mêmes comprennent les médailles (étudiées à partir de recueils anciens et à partir de l'inventaire des collections du British Museum) et de nombreuses gravures, pour lesquelles ont été dépouillées au département des Estampes de la Bibliothèque nationale la série Qb 1 (histoire de France) et la collection Hennin. On y adjoint quelques documents iconographiques de nature diverse, choisis pour l'intérêt particulier qu'ils présentaient et non pas pris dans des séries systématiques, tels que plaques d'émaux ou vitraux.

PREMIÈRE PARTIE

HUMANISME ET CULTURE DE LA GLOIRE : LES TRADITIONS ANTIQUES

Trois traditions jouent un rôle majeur dans la seconde moitié du XVI^e siècle : la tradition aristotélicienne, la tradition sénéquienne et la tradition cicéronienne.

La tradition aristotélicienne de l'idée de grandeur repose sur la philosophie de la magnanimité exposée au livre IV de l'Éthique à Nicomaque. Nombreux sont les textes qui, de 1540 à 1610, y font référence. La figure du Magnanime selon Aristote devient en conséquence l'un des « lieux » de l'éloge ; mais on

constate aussi que cette figure aristotélicienne du Magnanime est réunie à celle du Prudent, définie au livre VI de l'Éthique à Nicomaque. Dans cette logique, le Magnanime du XVI siècle est un homme voué à la vie active plus qu'à la vie contemplative, homme de l'« occasion » dont il se saisit pour marquer sa domination sur le temps, constitutive de sa gloire : le Magnanime de l'époque moderne parvient à l'immortalité en « faisant sa loi au hasard », selon une expression employée en 1600 par le sieur Du Souhait, dans son traité du Parfaict gentilhomme. Cela implique une réhabilitation de la Fortune dans l'idée de grandeur, et n'est pas sans expliquer la conflagration des deux iconographies de la Fortune et de la Renommée.

La tradition sénéquienne infléchit l'idée de magnanimité vers celle de clémence. A mesure que le XVI^e siècle approche de sa fin, la présence de l'idée de magnanimité entendue comme clémence s'affirme de mieux en mieux, selon un mouvement auquel deux groupes politico-religieux ne sont pas indifférents : celui des protestants, et plus encore celui des « politiques ». Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, Henri IV est loué pour sa clémence : le Prince clément tel qu'il est défini dans les dialogues de Sénèque (De Clementia, De Ira) constitue un second « lieu » de l'éloge.

Le troisième grand « lieu » de l'éloge appartient à la tradition cicéronienne : il s'agit de la figure du bonus vir, modèle de grandeur avoué par des lettrés tels qu'Étienne Pasquier ou Louis Le Caron. Cette figure cicéronienne trouve dans la France de la seconde moitié du XVI siècle deux champs d'application privilégiés : elle est au principe de l'éloge des grands parlementaires et serviteurs de l'État (tels Michel de L'Hôpital ou Guy Du Faur de Pibrac), soucieux de réconcilier utilitas communis et utilitas publica dans le cadre d'une société politique française idéalement construite à l'image de la civitas antique; la figure du bonus vir sous-tend aussi l'éloge des grands membres de la République des Lettres — qui d'ailleurs se confondent en France avec les grands membres de l'aristocratie parlementaire —, elle aussi tributaire d'un mythe de la Cité.

En dépit de leur diversité, ces trois grands « lieux » de l'éloge sont tous ordonnés à une même conception de la gloire, unanimement acceptée par les lettrés de la seconde moitié du XVI^e siècle, qui partageaient sur ce point l'héritage cicéronien des *Tusculanes*, du *De Officiis* et du *De Inventione*: la gloire est un renom élogieux dans la mémoire des hommes (« Gloria est frequens de aliquo fama cum laude »).

Toutefois, une seconde tradition cicéronienne, moins stoïcienne que néoplatonicienne, est également mise à profit : c'est celle du Songe de Scipion, où la gloire n'est plus définie comme un renom élogieux dans la mémoire humaine, mais comme l'entrée dans la communauté des grands hommes évoluant dans un temps d'ordre cosmique. Cette tradition dispose au XVIs siècle d'une iconographie assez abondante ; liée au mythe des Muses, elle est déterminante pour l'idée de gloire littéraire à partir du milieu du siècle.

DEUXIÈME PARTIE

UNE RELIGION ROYALE : TRADITION CHRÉTIENNE ET GLOIRE DU PRINCE

La gloire du Prince dans la France de la seconde moitié du XVI siècle peut être définie dans l'horizon des traditions morales héritées de l'Antiquité; mais dans le respect du postulat fondamental, et sans cesse répété, « Rex est imago Dei », elle fait également fond sur la doctrine biblique de la gloire, et on peut retrouver pour la gloire du roi « très chrétien » la distinction qu'établissent les théologiens entre manifestations historiques et manifestations

eschatologiques de la gloire.

A l'articulation de ces deux formes de manifestations, le mythe de la Monarchie universelle des rois de France joue un rôle essentiel dans l'exaltation de la « monarchie des lys », de la fin du règne de François I^{er} à celui d'Henri IV, et, avec une constance remarquable, manifeste sa présence dans la littérature encomiastique, dans les entrées triomphales, dans les médailles et l'emblématique royales. Monarque universel, le roi de France ramènera avec lui le règne de la Paix et de la Justice annoncé par les livres prophétiques de la Bible. L'histoire de ce rêve de catholicité, de paix et de concorde, d'abondance, est scandée à l'intérieur du royaume par les développements des guerres civiles, à l'extérieur par ceux de la rivalité avec l'Empire: la gloire du roi de France prend les formes d'une imitatio Imperii, à laquelle semble même contribuer la réutilisation de l'iconographie attachée au culte impérial augustéen dans l'encomiastique royale moderne à partir d'Henri II.

La gloire du roi est parallèlement développée dans la perspective d'une imitatio Christi. Le règne d'Henri III, exalté dans la logique du sacre royal comme Médiateur, fondateur en 1578 d'un ordre de chevalerie placé sous le vocable du Saint-Esprit mais initialement conçu, en 1574, comme un « ordre de la Passion », constitue à cet égard une époque essentielle. Sous le règne d'Henri IV, le roi est parfois représenté sous les traits du « Verbe de Dieu »

des écrits johanniques.

De telles représentations ne sont pas incompatibles avec l'utilisation dans l'encomiastique royale de mythes païens tels que ceux de Persée, d'Apollon pythien. d'Hercule ou encore du règne d'Astrée: l'herméneutique attachée à la théorie de la prisca theologia — laquelle éveille à la Renaissance un intérêt singulier — permet la réintégration de la Fable païenne dans l'ordre de la Vérité chrétienne.

Les assises d'une véritable « religion royale » reposent ainsi sur les deux principes d'imitatio Imperii et d'imitatio Christi, qui définissent une gloire royale consubstantielle aux « arcanes » (« arcana imperii ») d'un pouvoir en marche vers l'absolutisme.

TROISIÈME PARTIE

VERS UNE CULTURE MONARCHIQUE DE LA GLOIRE

L'étude des procédures d'expression de la gloire tant par l'image que par le discours permet de déceler à partir du règne d'Henri IV une réquisition de l'idéal de gloire par l'autorité monarchique. Cette évolution historique se manifeste tout particulièrement par la mise en place de programmes nouveaux de glorification du roi dans les années 1594-1610.

Les lettrés de la seconde moitié du XVI^e siècle accordent une importance primordiale à l'expression de la gloire par l'image. Représentations symboliques (emblèmes, hiéroglyphes) et représentations réalistes (portraits) sont prises ensemble dans une théorie générale de l'image fort proche de celle des *imagines agentes* des « arts de mémoire ». Sur le fondement de cette théorie, avouée tant par les auteurs de recueils d'*icones* (André Thevet) que par ceux de recueils de médailles (Guillaume Rouillé), s'établit le primat de l'image dans l'expression de la gloire. Forts de ce primat, des programmes iconographiques nouveaux s'offrent à la célébration de la gloire royale: projet d'une galerie royale pour le Louvre présenté en 1600 par Antoine de Laval, en rupture délibérée avec les réalisations des règnes antérieurs à Fontainebleau; projet précoce d'une « histoire métallique » du règne d'Henri IV présenté en 1608 par Pierre-Antoine de Rascas de Bagarris.

Dans l'ordre de l'expression de la gloire par le discours, on discerne une préférence marquée pour les formes brèves (épigrammes et devises héroïques, inscriptions épigrammatiques), qui vont jusqu'à contester les droits du genre épique; leur vogue n'est d'ailleurs pas sans liens avec le primat accordé à l'image. Le genre poétique de l'épopée est également contesté par le genre rhétorique du panégyrique, qui donne lieu sous Henri IV à deux programmes fondamentaux: celui des « bons Français », défini de façon nette en 1594; celui des jésuites français, mis en place en 1603-1604.

Ces différents programmes complètent et élargissent le premier grand programme d'encomiastique royale du XVI^e siècle, défini par l'entourage de François I^{er} dans les années 1540 autour du thème du roi « restaurateur des arts et bonnes lettres ». Mais la notion d'un mécénat royal s'infléchit dès l'époque d'Henri IV vers celle d'un Parnasse royal : l'Hercule de Gaule fait place à l'Apollon musagète. L'idéal de gloire tout entier admet dès lors pour principe et pour fin la gloire du roi. A l'idée cicéronienne d'une gloire sanctionnée par le consensus bonorum succède celle d'une gloire sanctionnée par la seule autorité d'un roi que la protection accordée aux lettres et la magnanimité sur les champs de bataille ont fait « roi de gloire ».

CONCLUSION

Les années 1540-1610 préparent le plein épanouissement de la « culture de la gloire » du Grand Siècle, dont la signification politique, surimposée à la signification morale, se manifeste dès le règne d'Henri IV : les années 1594-1604 constituent à cet égard un moment décisif. Sur le fondement moral de la magnanimité d'Henri IV, l'autorité politique du roi se substitue à l'autorité morale des boni viri de la tradition cicéronienne dans l'exercice du jugement qui valide la vraie gloire en l'absolvant du soupçon de « vaine gloire ». Cette appropriation politique du procès de glorification ne saurait être interprétée comme un appauvrissement de la culture de la gloire de l'époque moderne : elle est au contraire au principe de son épanouissement. S'il est vrai que toute gloire ne se développe plus qu'à l'ombre de celle du roi, il est non moins vrai que cette ombre est l'ombre propice du locus amoenus du Parnasse royal, où l'idéal d'une gloire entendue comme renom élogieux dans la mémoire des hommes répondant à un temps « sublunaire », et l'idéal d'une gloire définie comme l'entrée dans la communauté des grands hommes évoluant dans un temps d'ordre cosmique, sont réconciliés dans une des métaphores du pouvoir les plus prégnantes du XVIIe siècle.

ANNEXES

Lettre de l'abbé de Cîteaux à Catherine de Médicis, relative aux tractations en Cour de Rome pour l'institution en France d'un ordre de la Passion et d'une milice de Saint-Louis en 1574 (Bibl. nat., ms Clairambault 1111). — Formule de serment exigée des chevaliers dans le projet de statuts pour l'ordre de la Passion (Bibl. nat., ms nouv. acq. fr. 3560).

Album de soixante-treize planches photographiques.